

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE de BEURLAY

~~~~~  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 16 septembre 2024**

~~~~~

L'an deux mil vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2024

Etaient présents : Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Sylvie DUMAND, Annick MOUHE, Patrick COUDRAY, Justine LEMOINE, Jean-Michel CHARTRAIN, Emmanuelle BOURGUIGNON, Sophie GUITTON

Pouvoirs : Alain ROULIN a donné pouvoir à Olivier MACAUD
Delphine PECOD a donné pouvoir à Sophie GUITTON

Absents : Alexis COTTY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du PV du 24 juin 2024
- 2- Personnel – Modification du tableau des effectifs et avancement de grade
- 3- Délibération : Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion
- 4- Délibération : Nouvelle numérotation
- 5- Délibération : Dispositif FRR (ancien ZRR)
- 6- Délibération : Virement de crédits
- 7- Problème d'inondation dans l'Impasse des Roses
- 8- Questions diverses
- 9- Tour de table

APPROBATION DU PV DU 24 JUIN 2024

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil que le Centre de Gestion propose que 4 agents changent de grade vu le tableau d'avancement de grade 2024 et l'évolution des carrières des agents. Au 1^{er} novembre, un agent administratif et trois agents techniques pourront changer de grade à savoir passer de 2^{ème} classe à 1^{ère} classe par le biais de l'ancienneté. De ce fait, le tableau des effectifs se verra modifié par la création de 4 postes, à savoir 1 adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe (catégorie C) et 3 « adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe » (catégorie C).

De plus, vu la loi de décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de Mairie et son décret d'application en date du 16 juillet 2024 et le décret de décembre 2023 modifiant les dispositions statutaires relatives à la promotion interne, l'actuel adjoint administratif 1^{ère} classe occupant les fonctions de secrétaire de Mairie peut se voir attribuer le grade de Secrétaire Général de mairie dans le cadre de la promotion interne. La création du poste du Rédacteur (catégorie B) sera également faite.

Une délibération sera prise pour valider le tableau des effectifs

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION : ADHESION AU CONTRAT GROUPE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION

M. le Maire expose aux membres du conseil que le contrat groupe d'assurance statutaire WTW ALLIANZ qui couvre les risques statutaires de l'employeur et qui permet à la collectivité de bénéficier du remboursement des traitements maintenus aux agents pour raison de santé. Ce contrat est souscrit par l'intermédiaire du Centre de Gestion, arrive à son terme et doit être renouvelé. Pour cela, le Centre de gestion doit remettre en concurrence plusieurs sociétés d'assurance et une délibération doit être prise en ce sens.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION : NOUVELLE NUMEROTATION

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle parcelle doit faire l'objet d'une nouvelle numérotation. Il s'agit de la parcelle B 1826 situé dans la rue de Pontoise. Après étude sur le plan, il est convenu que celle-ci se verra attribuer le numéro et l'adresse 4 bis, rue de Pontoise.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION : DISPOSITIF FRR (ANCIEN ZRR)

M. le Maire expose aux membres du Conseil que les communes intégrant le dispositif France Ruralité Revitalisation (FRR) qui a remplacé les anciennes Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) depuis le mois de juillet doivent prendre une délibération pour que les entreprises puissent bénéficier d'exonération d'impôts locaux. Les professions médicales et paramédicales seront concernées par ce dispositif.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION : VIREMENT DE CREDITS

M. le Maire expose aux membres du Conseil que les crédits ne sont pas suffisants pour payer les travaux de réfection de la toiture de l'école et le portail côté rue de la Pierrière qui doit être refait à l'école. Pour ce faire, un virement de crédits sera effectué en section investissement à partir du programme « Salle des Fêtes ». Cela n'affecte pas le budget.

ADOPTE A L'UNANIMITE

PROBLEME D'INONDATION DANS L'IMPASSE DES ROSES

M. le Maire passe la parole à M. Olivier MACAUD concernant le problème d'une administrée qui subit des inondations dans sa propriété suite à de fortes pluies. Les experts des assurances respectives ont donné leur avis mais semble ne pas satisfaire les protagonistes.

L'ensemble des élus suggère de faire venir un expert neutre de tout parti afin de donner des conclusions sur les éventuels travaux à prévoir.

POUR : 9

ABSTENTION : 2 (Gérard GANDAUBER) (Olivier MACAUD)

Tour de table

Gérard GANDAUBER

- Les travaux de toiture de l'école ont eu lieu au début des grandes vacances scolaires, en juillet.
- Le nouveau Sous-Préfet de Saintes est venu visiter la commune de Beurley ainsi que la Pâtisserie Beurley en aout dernier.
- Début septembre, une réunion avec les membres du Syndicat des Eaux et d'autres partenaires a eu lieu pour faire un diagnostic sur l'assainissement collectif. Il sera fait à cette occasion une recherche d'eaux pluviales chez les administrés qui versent dans l'assainissement collectif. Il a été détecté une vidange de piscine dans le réseau collectif.
- Election du nouveau Président de l'AMF le mardi 17 septembre 2024.

- Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 19 janvier 2025.

Olivier MACAUD

- Prochaine réunion PLU le vendredi 4 octobre en présence de Personnes Publiques Associées (PPA)
- Nous sommes en contact avec HABITAT 17 pour une éventuelle réhabilitation de l'ancien restaurant « l'Escale de Tombouctou » sis rue du Maréchal Leclerc avec l'accord du propriétaire. Une visite du bâtiment doit se faire prochainement suite à l'intervention de M. le Maire pour en avoir les clés.
- Une subvention au titre des amendes de police va être versée pour la création de la piste cyclable rue du maréchal Leclerc.
- Le dispositif « Ma maison à venir » sera présent sur Beurley le 15 novembre 2024.
- Dans le cadre du partenariat « les 1000 dojos », une activité judo pour les adultes sera dispensée dans la salle de motricité de l'école à partir du mercredi 18 septembre.
- Concert : Beaucoup de communication faite cette année mais moins de monde présent. La météo n'était pas favorable à une animation extérieure.

Annick MOUHE

Remerciements aux agents pour le nettoyage de la voirie dans la rue des Sorins.

Sylvie DUMAND

- En ce qui concerne le site internet, une réunion est prévue le mardi 17 septembre à 15h30 avec la personne de SOLURIS en charge du site.

Justine LEMOINE

- Recherche d'un spectacle pour les enfants pour Noël.
- Le repas de Noël pour les enfants aura lieu le 20 décembre prochain.
- Les cours de piscine auront lieu en janvier 2025 à raison de 10 après-midi à suivre à ILEO dans l'île d'Oléron.

Emmanuelle BOURGUIGNON

- Remerciements aux agents, aux élus et leurs conjoints pour l'organisation du concert.
- Organisation de la « Marche Rose » le samedi 19 octobre à 14h30.
- Des problèmes de stationnement subsistent dans l'impasse de la Poste.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h55.

Le secrétaire de séance,
Olivier MACAUD

Le Maire,
Gérard GANDAUBER